

Sondages : la publication de la marge d'erreur est obligatoire

Publication : vendredi 14 avril 2017 09:48

Mag Centre, 14 avril 2017

Sondages: la publication de la marge d'erreur est obligatoire

vendredi, 14 avril 2017

J'aime 24     

A mesure que l'échéance du premier tour de la Présidentielle se rapproche, les sondages donnent quatre candidats dans un mouchoir. Dans la publication de ces sondages la marge d'erreur (2,5% en plus ou en moins) est rarement respectée.

